

## **Lavage de la voirie**

### **Rennes – 05/09/2016**

Nous effectuons en centre-ville du lavage eau froide : chaussée – trottoirs coin urines, vomis, déjections canines... Nous mettons dans l'eau un produit désinfectant... même si les produits évoluent et sont de plus en plus respectueux de l'environnement, ce sont tout de même des produits chimiques. Nous nous interrogeons donc sur l'intérêt de mettre ce produit dans nos laveuses... un simple "parfum" suffirait-il ?

Nous souhaiterions donc savoir si :

- Vous mettez un produit désinfectant dans vos laveuses ou si vous lavez uniquement à l'eau pour les chaussées ?
- Vous mettez un produit désinfectant dans vos laveuses ou si vous lavez uniquement à l'eau pour les trottoirs (coin urines...) ?
- Faites-vous du lavage eau froide uniquement ou faites-vous également du lavage eau chaude de façon régulière ou ponctuellement ?

### **Versailles – 05/09/2016**

A Versailles nous ne mettons aucun produit dans nos laveuses, en revanche les chauffeurs ont dans la cabine du surodorant désinfectant pour pouvoir en pulvériser manuellement en cas de grosse souillure.

Pour les zones à très forte concentration de souillures ou très encrassées nous intervenons également au HP eau chaude.

### **Saint-Brieuc – 05/09/2016**

Idem à Saint-Brieuc, avec un lavage de moins en moins fréquent, avec de l'eau industrielle, comme nos collègues Allemands.

### **Nantes – 05/09/2016**

Pour Nantes, on ne lave à l'eau froide que l'hyper centre-ville et les places de marchés forains à l'eau. On rajoute du sur-odorant (désinfectant etc..) sur les interventions localisées type coins urine, déjections canines, PAV ou colonnes enterrées.

On réserve l'eau chaude pour l'hydro-gommage sur les graffiti et un tout petit peu de décapage avec mini-laveuses spécifiques. On a commencé à équiper les premiers véhicules "surpresseur" avec des chaudières mais cela démarre vraiment doucement (matériel bricolé et agents peu convaincus).

### **Brest métropole – 05/09/2016**

Idem Versailles

### **Pau – 05/09/2016**

Nous lavons tous les jours le centre ville avec 3 laveuses sans désinfectant mais avec un sur-odorant systématique (fraise ou pomme ...) car l'odeur fait paraître un sentiment de propreté indéniable.

## Calais – 05/09/2016

### Pour la Ville de CALAIS :

- Vous mettez un produit désinfectant dans vos laveuses ou si vous lavez uniquement à l'eau pour les chaussées = > **lavage des trottoirs et chaussées uniquement à l'eau froide sans aucun additif**
- Vous mettez un produit désinfectant dans vos laveuses ou si vous lavez uniquement à l'eau pour les zones spécifiques (urines, etc. ...) => **pulvérisation de désinfectant / sur-odorant** puis
- Faites-vous du lavage eau froide uniquement ou faites-vous également du lavage eau chaude de façon régulière ou ponctuellement => **eau chaude pour la lutte contre l'affichage et lorsque la salissure est tenace sur les trottoirs (gras, etc. ...)**

Equipement de la ville de CALAIS (74 000 habitants – 350 km de voirie) :

- 2 laveuses compactes CMAR LC 860
- 1 laveuse DULEVO 5000
- 1 Véhicule HP eau chaude sur châssis Nissan CABSTAR (MONTANIER) \*

## Douai – 05/09/2016

Pour Douai, lavage eau froide avec adjonction de sur odorant

## Cahors – 05/09/2016

A Cahors, nous lavons à l'eau froide.

Nous ajoutons un sur odorant ponctuellement pour les odeurs fortes.

## Amiens – 05/09/2016

A Amiens, nous procédons de la même manière que Versailles

## Metz – 05/09/2016

Pour la Ville de Metz, nous lavons à l'eau froide sans désinfectant mais avec du sur odorant plus ou moins dosé suivant les quartiers et secteurs de la Ville. Ceci afin de pallier aux problèmes de mauvaises odeurs dans certaines zones à urines et autres sécrétions.

Nous organisons également des opérations de décapage eau chaude entre, une à deux fois par ans, dans certaines zones touristiques : zones pavés ou dallages pierre de grandes places du centre-ville.

## Strasbourg – 05/09/2016

À Strasbourg, nous lavons les rues de l'Hyper centre une fois par semaine à l'eau froide sans produits désinfectant et nous utilisons au besoin un produit subodorant dans les zones de mictions.

## Avignon – 06/09/2016

Pour la Ville d'Avignon, nous avons plusieurs types de produits que nous utilisons en fonction des types de voiries et de souillures et des saisons.

Surodorant : Nous utilisons du surodorant désinfectant pour la plupart de voies en centre-ville (intra-muros). Nous en mettons dans l'eau froide des laveuses.

On en utilise sur moins de voies en hiver mais il est indispensable en été, notamment en période du Festival d'Avignon.

Nous n'en utilisons presque pas sur les voies dites extra-muros (en dehors des remparts) mais quand même sur des endroits où les odeurs peuvent persister (places après marché forain, dans des recoins connus, ...).

Destructeur d'odeur : Les points urines sont souvent lavés en même temps que les trottoirs avec le surodorant, mais sont aussi traités en parallèle avec du destructeur d'odeur (bubble-gum ou citron) avec un pulvérisateur.

Décrassant : Nous utilisons avec parcimonie du décrassant. On le pulvérise avant lavage et cela nous sert pour les endroits très encrassés (terrasses avec grilloir à poulet, site de stockage de bacs poubelles, taches de cambouis, ...). On ne s'en sert qu'une fois que l'on a constaté que le désinfectant surodorant ne fonctionnait pas ou que l'eau chaude seule n'y arrivait pas à bout. En général, on nettoie avec eau chaude après application, c'est ce qui permet le meilleur rendu mais il arrive qu'on le nettoie à l'eau froide vu que nous n'avons pas pléthore d'appareils à eau chaude. Le décrassant reste donc ponctuel.

L'eau chaude nous sert aussi pour décoller les affiches quand la chaudière de notre Goupil fonctionne bien (heureusement, ce n'est pas si rare), sinon, l'eau froide fonctionne aussi mais c'est beaucoup plus long.

Nous ne faisons pas de différence entre chaussée et trottoir pour le lavage eau froide avec surodorant mais le lavage est plus appuyé sur les trottoirs.

Les seules interventions dédiées étant celles de décrassage de voies (reste de cambouis sur chaussée) ou décrassage de trottoirs (terrasses ou site de bacs), ainsi que les points urines (souvent dans des renforcements de trottoirs ou de places).

### **Châteauroux – 07/09/2016**

Châteauroux à deux programmes de lavage des voiries :

- lavage des voiries avec une laveuse 4m3 Eurovoirie avec un surodorant directement dans l'eau froide pour le lavage courant en période estivale (avril à octobre).
- Décapage des voies piétonnes, places de marchés, rues pavées avec une décapeuse eau chaude Semat 2m3.

### **Lorient – 07/09/2016**

Actuellement, à la ville de Lorient, le lavage des rues en balayeuses et laveuses ainsi que le nettoyeur haut pression sont uniquement à l'eau froide.

Nous utilisons pendant la période du festival inter celtique un surodorant (10 jours de festivités) par pulvérisation (pour couvrir des odeurs d'urines), en mélange dans une laveuse munie d'une lance. (Pour l'urine, les vomissures et les restes d'alcool sur les trottoirs)

Nous n'utilisons aucun autre produit même BIO.

### **Voiron – 18/06/2021**

Je voudrais avoir un retour d'expérience sur le nettoyage des trottoirs en béton désactivé et pavé, quel type de matériel vous utilisez, lavage a haute pression, sablage... Actuellement, nous utilisons une laveuse Hako citymaster 1250 avec une table de lavage 1.20 m.a l'avant et aspiration de l'eau souillée, une cloche de lavage de 50 cm pour les lieux étroits avec un rinçage et une lance de lavage. La vitesse d'avancement est très réduite (1800 m2) en deux jours pour un résultat peu satisfaisant. Le sablage me paraît fastidieux avec un risque important de poussière pour les commerces et habitations.

### **Aulnay-sous-Bois – 18/06/2021**

Après des années d'expérience sur le sujet il y a différentes façons d'agir en curatif et préventif. L'action de la sableuse est à proscrire même en micro-sablage. Les projections sont un risque et surtout des granulats risquent de se désolidariser ce qui va entraîner un changement d'aspect. Le fait de décaper va augmenter la porosité du béton et donc l'installation de mousses et autre verdissement.

Je vous conseille sur les endroits les plus sensibles de passer au Karcher et tous les 5 ans de passer un bouche pore afin de rendre imperméable le support ce qui réduit fortement l'installation de lichens et mousses mais surtout c'est beaucoup plus simple à nettoyer.

Dans les systèmes intéressants il existe aussi le système de Sandmaster qui est intéressant. Voici le lien : Nettoyage et entretien des surfaces minérales – Sandmaster ([sandmaster-france.fr](http://sandmaster-france.fr))

### **Romans-sur-Isère – 18/06/2021**

Sur ce type de support aujourd'hui nous utilisons :

CMAR LC580 laveuse + COUPOLE CC600 manuelle

Matériel fonctionnel : rendement donnée de 150 m2/h – 200 bars/15l/min

Avantages : pas de projection, facilité d'utilisation, moins de db qu'à l'utilisation du Karcher, moins de traces zébrées

Essai de nettoyage réalisé avec nettoyeur HP 300 bars/21 L/min – 100 ° (société MIGMA) – très concluant

Nous avons donc décidé de modifier notre véhicule TAG aujourd'hui équipé 150 bars

Nous protégeons les vitrines avec des panneaux « type AKILUX », facile à manipuler

### **Suresnes – 04/08/2021**

Nous souhaitons lancer un marché d'AMO pour nous aider pour le renouvellement du marché de propreté urbaine. Auriez-vous des modèles de cahier des charges ?

### **La Défense – 06/08/2021**

Vous trouverez ci-joint le CCTP, CCAP (pour les quelques pénalités) et les pièces financières de notre marché. Il a été monté avant mon arrivée à Paris La Défense. Pour information, par rapport au déroulé de notre marché, l'AE contractualise toute la DPGF, il conviendrait, pour la phase d'accompagnement au démarrage du marché de plutôt la mettre en tranche optionnelle. On s'est rendu compte par la suite que des réajustements étaient nécessaires, une commande au BPU aurait été plus appropriée.

Pour information, nous avons sur ce marché OPTAE. Il y a eu un bon diagnostic. La rédaction a été en revanche laborieuse : beaucoup de reprises chez nous avec une surmobilisation de moi-même sur une relecture très détaillée et la rédaction.

### **Sens – 23/02/2023**

Ma collectivité envisage de mettre à disposition notre laveuse de voirie avec chauffeur à une commune de notre agglomération pour quelques jours.

Avez-vous déjà réalisé ce type de prestation ?

Une délibération ou une décision sont-elles nécessaires pour officialiser ce prêt ?

Avez-vous également un coût horaire pour ce type de matériel (laveuse CMAR compacte).

### **Niort– 08/03/2023**

Nous avons été sollicités par le Maire d'une commune de l'agglomération du Niortais pour assurer des activités de balayage ponctuellement sur leur territoire.

Notre service juridique nous a alertés quant au risque lié à la prise en charge d'une activité par une collectivité pour le compte d'une autre alors que cette activité devrait être confiée au secteur privé.

Au-delà de cet aspect, les temps de déplacement de nos véhicules (limités à 25km/h) rendait le projet difficile à mettre en œuvre.

Nous avons abandonné l'idée avant de creuser la question des coûts. Toujours est-il que, pour répondre en partie à cette question, dans nos tarifs municipaux, une prestation d'1 heure de lavage mécanisé correspond à 115,50€ (conducteur compris il me semble).

### **Illkrich– 08/03/2023**

Peut-être trouverez-vous votre réponse dans les documents constituant votre intercommunalité, ou les partages de compétences sont normalement clairement établis.

Ces partages de compétences ont normalement été vu dans chaque commune (au niveau d'un conseil municipal) avant d'être gravés dans le marbre au niveau de l'intercommunalité.

Si ces documents de création d'EPCI sont assez détaillés et explicites (normalement c'est le cas), il n'y a pas de place au doute et il ne servirait à rien d'empiler d'autres arrêtés et/ou conventions de mise à disposition.

Si certains points ont été oubliés, il est peut-être opportun de le faire remonter au niveau politique pour une éventuelle modification/évolution des compétences de l'EPCI (arrêté préfectoral je crois).

## Metz– 08/03/2023

Pour la Ville de Metz, il nous arrive de réaliser ponctuellement ou à titre exceptionnelle, des interventions pour d'autres communes de l'agglomération, administration (police, pompiers, CRS, préfecture) voir privé (organisateur de manifestation, réparation suite dégradation ou lors de tournage de films). La décision de réaliser la prestation et de facturer est systématiquement soumise au cabinet du maire.

Pour les facturations, nous disposons de tarifs municipaux fixé par décision municipale, ci-dessous :

<b>BATIMENTS ET LOGISTIQUE TECHNIQUE</b>			
Atelier Parc auto		Tarifs 2021	Tarifs 2023
<u>Véhicules automobiles et poids lourds</u>			
Berline	€/km	0,60	0,70
Berline	€/h demi journée	27,80	30,00
Fourgonnette	€/km	0,75	0,80
Fourgonnette	€/h demi journée	25,80	27,90
Fourgon (PTAC = 3,5 T)	€/km	1,15	1,20
Fourgon (PTAC = 3,5 T)	€/h demi journée	36,40	39,30
Camion-benne entrepreneur	€/km	2,05	2,20
Camion-benne entrepreneur	€/h demi journée	315,20	340,40
Camion bras ampiroll ou plateau	€/km	2,15	2,30
Camion bras ampiroll ou plateau	€/h demi journée	330,50	356,90
Arroseuse	€/km	3,00	2,20
Arroseuse	€/h demi journée	333,30	360,00
Arroseuse avec chauffeur	€/h	108,10	116,80
Benne à ordures ménagères	€/km	3,45	3,70
Benne à ordures ménagères avec chauffeur	€/h	131,30	141,80
Véhicule à nacelle élévatrice	€/h demi journée	81,80	88,30
Balayeuse	€/km	3,00	3,20
Balayeuse	€/h demi journée	336,40	363,30
Balayeuse avec chauffeur	€/h	109,10	117,80
Chariot élévateur (type Manitou)	€/h	42,50	45,90
<u>Location de véhicules spécialisés et autres engins</u>			
<u>Engins de travaux publics</u>			
Pelle Mécanique	€/h	72,20	78,00
Tractopelle	€/h	45,50	49,10
Chargeur sur pneus type Volvo	€/h	39,50	42,70
Compresseur	€/h	7,40	8,00
<u>Engins agricoles</u>			
Tracteur agricole	€/h	123,30	133,20
Mini-tracteur	€/h	41,50	44,80
Tondeuse	€/h	3,60	3,90
<u>Tondeuse autotractée</u>			
Tondeuse autotractée	€/h	5,70	6,10
Tondeuse autoportée	€/h	21,30	23,00
Débroussailluse	€/h	5,00	5,40
Tronçonneuse	€/h	4,50	4,90
Tailleuse haie	€/h	3,90	4,20
Motobineuse	€/h	7,50	8,10
Motoculteur	€/h	10,50	11,30
Motopompe	€/h	6,80	7,30
<u>Véhicules automobiles spécialisés</u>			
Fourgon spécialisé pour l'enlèvement de tags avec chauffeur	€/m²	27,30	29,50
<u>Autres véhicules</u>			
Motos	€/h	5,90	6,40

Par ailleurs, dans le cadre du transfert de compétence à l'Eurométropole, certaines prestations ont été maintenues auprès des communes, dans ce cas il y a délibération intercommunale définissant les prestations ou compétences (mais la propreté n'est pas une compétence au sens stricte) maintenues ou retransférées.

Dans la continuité de ce mail je serais intéressé par les tarifs municipaux et intercommunaux de balayage et de lavage mécanique des autres collectivités de l'AVPU afin d'évaluer la pertinence de nos tarifs.

Cette donnée pourrait être intéressante dans les données statistiques de l'AVPU.

**Niort– 08/03/2023**

Tous les tarifs municipaux pour l'ensemble des prestations de la Propreté urbaine sont disponibles sur le site de la ville de Niort :

<https://www.vivre-a-niort.com/mairie/tarifs-des-services-publics/liste-des-tarifs/interventions-de-proprete-et-de-voirie/index.html>

**Sens– 10/03/2023**

Merci pour vos retours, nous allons évoquer le sujet prochainement à notre élu référent mais nous devons prendre en compte la création de tarifs municipaux pour ce type de matériel que nous n'avons pas actuellement. Ce type de prestation doit rester très ponctuelle et passera pour nous aussi par le cabinet du Maire.